

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS  
Rue des Ebaulais  
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS  
Tel : 03 85 25 86 47  
Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : [com.com.semur@wanadoo.fr](mailto:com.com.semur@wanadoo.fr)

---

#### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 DECEMBRE 2016 A SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

L'an deux mille seize, le cinq décembre, à dix neuf heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Christophe en Brionnais, salle Bel Air sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 23 Novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 30

Etaient présents : M. VERNAY Charles - M. Christophe ROBIN - M. MATHIEU Georges- Mme GIRARD Michelle - Mme Isabelle LAGOUTTE - M. CORDEIRO David – M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - Mme GAGET Claire - M. LAROCHE Louis - M. AUVOLAT Pierre - M. REMILLER Yann - M. PEGUET Jean François - Mr Jean MORIN - Mme AUCAGNE Renée, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP - Mme BARATHON Brigitte, Mme BRAILLON Sandra - Mme Anne NEYRAND - M. Jean-Marc ALAMARTINE - M. BACIAK François - M. BAYON Robert - M. Jacques BLANCHARD - M. LAMOTTE Jean Paul - M. RICHARD Jean Paul

Absents excusés : M. VINCENT Daniel - Mme HAYE Marie Laure - M. BAJARD Robert-  
*Secrétaire de séance* : Mme Sandrine LIEVRE

André MAMESSIER ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Saint Christophe en Brionnais pour la mise à disposition de la salle communale et ses installations. Il présente au nom du conseil communautaire des condoléances à Anne NEYRAND suite au décès de son beau-père.

Jean François PEGUET accueille l'assemblée (délégués communautaires et référents PLUI) avec grand plaisir.

Il est procédé à l'appel des présents.

Le compte rendu de la réunion du 17 octobre 2016 à Saint Didier en Brionnais est adopté à l'unanimité.

Le conseil communautaire délibère favorablement pour la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire) suite à l'avis favorable émis par le Centre de Gestion concernant le projet de délibération en date du 17/10/2016

Délibère pour charger le Centre de Gestion de lancer un appel d'offre pour un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à la charge des collectivités en cas d'arrêt de travail du personnel. La décision d'adhésion définitive sera prise après avoir pris connaissance du résultat de cette consultation

Délibère pour charger le Centre de Gestion de lancer un appel d'offre pour un contrat d'assurance prévoyance (maintien de salaire). La décision sera prise idem que ci-dessus

Décide de recouvrir auprès de la commune d'Iguerande le reste à charge pour l'installation de jeux auprès de la Voie Verte.

Décide l'inscription d'une décision modificative au budget SPIC (modification montant amortissement soit 883 € en dépenses de fonctionnement et 883 € en recettes d'investissement)

David CORDEIRO fait le point sur l'avancement du PLUI. Nous sommes dans la 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic avec celui présenté par la Chambre d'Agriculture et la CCI puis ensuite ateliers thématiques etc...

M. Richard BENOIT du cabinet Atelier du Triangle rappelle les visites sur le terrain et celles restantes à effectuer. Un travail thématique avec des ateliers en janvier permettra un diagnostic global à partir de février.

M. Emmanuel RATIE de la Chambre d'Agriculture visionne le résultat du diagnostic agricole et indique les enjeux pour le PLUI. Le diaporama sera envoyé aux communes

M. Laurent MANSON de la CCI présente également les flux de consommation CC de Semur en Brionnais et Marcigny. Le diaporama sera également envoyé aux communes. David CORDEIRO signale qu'il faut être vigilant concernant les zones en dehors des villes.

M. BENOIT précise qu'il convient d'empiler les enjeux : logement, équipement, emploi etc... L'économie agricole est importante, il faudra prévoir le changement de destination de quelques bâtiments, tenir compte de l'habitat historiquement dispersé. Comment maintenir le commerce de proximité ? il faut qu'il soit économiquement viable etc...

David CORDEIRO remercie les intervenants et demande aux délégués et aux personnes ressources de participer aux ateliers.

La séance est terminée à 22 H